

d'un peu mieux connaître l'environnement de l'étang du colombier, de faire naître une série de nouvelles problématiques de recherches qui recevront peut-être des réponses suite aux prospections géophysiques (en collaboration avec l'asbl Argephy) et mécaniques qui auront lieu en 2012. Ces prospections réalisées en étroite collaboration avec les autorités communales de Floreffe seront intégrées dans le projet de réaménagement du parc.

Avec l'assistance technique de Steve Pirard (relevés topographiques et DAO).

Bibliographie

- COLLARD B., 2010. Restauration du colombier de l'ancienne abbaye de Floreffe, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 77, p. 52-56.
- GILLET-MIGNOT P. & WARZÉE G. (coord.), 1996. *L'ancienne abbaye de Floreffe, 1121-1996*, Namur (Études et Documents, Série Monuments et Sites, 2).

Gesves/Haltinne : première installation villageoise et problématiques liées à la basse-cour

Marie VERBEEK, Sophie LEFERT, Lyse UNGER,
Marie-Noëlle WALLEMACQ, Raphaël
VANMECHELEN et Frédéric CHANTINNE

Dans le cadre de son programme d'étude du monde rural en Condroz namurois, le Service de Jeunesse archeolo-J a poursuivi (Verbeek *et al.*, 2012 ; Sosnowska *et al.*, 2009) en 2011 les recherches menées à Haltinne (commune de Gesves), entre l'église et la motte castrale de ce village (parc. cad. : Gesves, 4^e Div., Sect. B, n° 31^E). Les résultats engrangés durant cette campagne, s'ils apportent une série de réponses à la connaissance du village et de son évolution, restent aussi pour partie difficiles à interpréter : l'emprise, on le verra, limite la compréhension en plan de certaines structures de grande ampleur pour lesquelles il faudra attendre les interventions à venir.

Premiers indices d'occupation : un habitat sur poteaux

La première occupation du site, déjà détectée dans la campagne précédente, correspond à un habitat en matériaux légers, dont témoigne une série de trous de poteaux creusés dans le substrat schisteux. Ils sont de formes et dimensions dissemblables et il est encore difficile de les associer en plans réguliers, mais certains groupements sont visibles. Un

secteur au nord égrène deux séries de poteaux qui pourraient désigner l'emprise de deux bâtiments ; au sud, sous les vestiges d'un bâtiment plus récent, des concentrations de poteaux pourraient en désigner deux autres. Il faut cependant rester prudent dans l'interprétation de ces groupements : l'érosion du site semble très importante à certains endroits et pourrait expliquer la discontinuité apparente de l'occupation du sol. Plusieurs fosses situées en périphérie des concentrations de poteaux pourraient attester d'activités artisanales et/ou domestiques à proximité des constructions. Aucune structure de combustion n'est conservée.

La datation de cette occupation primitive ne repose actuellement que sur un examen partiel et rapide de la céramique, qui fait remonter au 12^e siècle l'abandon de cette phase d'habitat.

L'aménagement du relief au pied de la motte : l'espace de la basse-cour ?

Le tiers méridional de l'emprise des fouilles répond à des caractéristiques différentes, sans doute dès cette première phase. En extrême limite sud-est de l'emprise en effet, un aménagement très important du relief originel est consenti vers la motte : tout se passe comme si la pente naturelle du terrain, en léger dénivelé vers l'est et vers le sud, avait été accusée par un creusement anthropique abrupt, afin de réserver, isoler et mettre en valeur une zone centrale. Les pentes sont tapissées d'un cailloutis relativement régulier, dont la surface a été égalisée. Au bas de la pente vers l'est, une surface horizontale est elle aussi recouverte de ce cailloutis qui y est même damé, à la manière d'une zone de circulation.

Vers le nord-est, la déclivité s'adoucit et un espace de circulation empierré permet d'accéder au sommet de la zone réservée. Cette surface sommitale est complètement aplanie, vraisemblablement par un arasement généralisé à une époque postérieure. Aucune trace d'habitat n'y a été mise au jour. Au-delà de cette voie d'accès, vers l'ouest, la surface reste plane, et plus aucune délimitation ne signale une mise en valeur de l'espace.

Cet aménagement du relief n'a été que partiellement observé, du fait des limites de l'emprise des recherches de cette année. Peut-être s'agit-il d'un aménagement lié à la basse-cour de la motte ? Un premier remblai d'abandon surmontant directement l'empierrement des pentes de la déclivité livre un matériel daté – à ce jour – du tournant des 11^e et 12^e siècles. Par-dessus ce remblai a été rapportée, pour combler la déclivité, une couche très épaisse (plus de 1,20 m par endroits) de limons stériles.



Gesves/Haltinne, vue générale, emprise 2011. À l'avant plan : l'église ; en contrebas arrière gauche : le château actuel. À droite, dans le massif feuillu situé à l'arrière de l'emprise des fouilles : la motte (photo P. Moers, Balloïde).

L'occupation qui succède à ce comblement n'a pu être observée dans tout ce secteur proche de la motte, à l'exception d'un réaménagement de la pente côté est.

Rue et ré-organisation parcellaire

En revanche plus au nord, directement postérieur au groupement septentrional des poteaux, et scellant l'abandon de celui-ci, un empiérement longitudinal orienté du nord au sud souligne l'axe d'une première rue, en bordure de laquelle ont été observés une nouvelle série de trous de pieux. On peut suivre le tracé de la route, assez régulier, tout le long de l'emprise, entre l'église et la motte.

Le long de la rue, plusieurs fossés parallèles, orientés d'est en ouest et conservés sur une profondeur limitée, semblent déterminer au moins trois espaces qui pourraient constituer autant de parcelles primitives. L'orientation de ces fossés et parcelles, perpendiculaires à la route, autorise d'envisager que l'ensemble puisse faire partie d'un même programme d'organisation de l'espace. À l'intérieur de ces parcelles devrait se développer un habitat dont atteste peut-être une série des poteaux identifiés dans la phase précédente. Seule l'étude fine de ces structures et du matériel associé permettra d'avancer des restitutions.

Cette occupation médiévale est scellée par un remblai recouvrant l'ensemble des structures. Il livre un mobilier archéologique abondant, daté de la fin du 13^e siècle-14^e siècle. Le sédiment limoneux est lourdement chargé en nodules de terre cuite et en charbon de bois.

Un complexe agricole sur solins

À l'occupation médiévale succède ensuite un bâtiment rectangulaire sur solins en pierres, dans la parcelle la plus proche de la motte (emplacement de la basse-cour ?). Il est très mal conservé : seuls deux segments de murs formant anglée (un pignon à l'est et l'amorce d'un mur gouttereau au sud) et un petit cellier à demi-enterré ont échappé à l'arasement généralisé de ce secteur.

Les fondations sont étroites et les blocs de calcaire et de grès qui les composent sont liés par un mortier de chaux très sableux. L'épaisseur des murs invite à restituer par-dessus une paroi en pans-de-bois et torchis. Le petit cellier est la partie la mieux conservée du bâtiment. Ses parois, creusées dans le schiste local, sont maintenues par des murs de pierre calcaire.

On y accède par un petit escalier ménagé dans le substrat : seules les trois marches inférieures en sont conservées mais les dimensions de sa base autorisent à restituer quatre marches supplémentaires, et donc un niveau de circulation contigu situé quelque 60 cm plus haut que le niveau d'arasement. Le fond primitif de la cave est aménagé de dalles irrégulières, conservées partiellement autour de l'escalier. Dans une seconde phase d'aménagement, le sol de la cave est rehaussé d'environ 45 cm et pavé de calcaire et grès.



La route médiévale empierrée entre motte et église.



Petit cellier dans le complexe sur solins.

Ces quelques éléments de construction épars n'autorisent guère à restituer le plan d'un ou plusieurs bâtiments. Tout au plus peut-on en assurer la présence et l'orientation, alignée sur la rue médiévale, dont le souvenir, si pas l'usage quotidien, devait être conservé dans le paysage. A fortiori, il est difficile d'envisager l'organisation interne voire la fonction du bâtiment restitué. On pense bien entendu avant tout à un complexe agricole mixte, combinant les fonctions de stabulation, de stockage et d'habitat.

Une grande ferme en carré

C'est sans doute durant les Temps modernes qu'il faut situer la construction de la ferme qui succède au bâtiment sur solins. Autour d'un dégagement central, plusieurs constructions sont disposées au long d'un mur de clôture qui semble ouvert vers l'est. Seuls les côtés nord et est du quadrilatère ainsi formé ont été mis au jour, le reste échappant temporairement à l'emprise des fouilles.

De la ferme sur solins, seul le petit cellier a peut-être été réutilisé : il occuperait alors l'angle nord-ouest du quadrilatère nouvellement formé. L'arasement de la structure sur solins affecte vraisemblablement aussi une partie du reste du relief naturel.

Toutes les fondations observées sont construites en blocs calcaires dans un mortier de chaux beige très

solide, moucheté de nodules de chaux. En quelques endroits (pièce est : porche primitif réaménagé), des mortiers de teintes et textures différentes apparaissent, témoignant de la succession de plusieurs phases de construction, tandis qu'une partie des murs n'est plus visible que sous forme de négatif.

On identifie deux grandes pièces presque carrées, qui occupent l'angle nord-est du nouveau complexe. Du côté septentrional, le mur de clôture se prolonge ensuite vers l'ouest et le petit cellier antérieur, qu'il semble englober, sans que la liaison stratigraphique et topographique ne soit établie. Sur le côté oriental, une pièce tout en longueur aménage un espace qui pourrait être le porche primitif. Au-delà, vers le sud, une interruption brutale du mur de clôture, aménagée d'un gros bloc de pierre (chasse-roue ?), pourrait désigner le porche dans sa deuxième version.

Une large déclivité allongée, mare-abreuvoir ou emplacement de stockage du fumier, est aménagée dans la « cour » de la ferme. Ses contours sont tapissés d'un cailloutis mais ni sa fonction ni sa datation ne sont – en attente de son dégagement – assurées.

Si plusieurs phases semblent se dégager dans les détails des mises en œuvre des différents bâtiments, l'ensemble de la ferme semble toutefois bien participer d'un même programme. Le chantier de construction a également laissé derrière lui quelques témoins, comme



Vue générale du côté nord de la ferme des Temps modernes (photo P. Moers, Balloïde).

deux fosses rectangulaires relativement profondes au fond tapissé de chaux, à fonction de fosse de gâchage de mortier ou de préparation de la chaux. Un caniveau en pierres évacue probablement les eaux usées depuis le centre de la ferme.

On ignore encore tout de la fonction des bâtiments mis au jour. Cependant, l'absence de structures liées à l'habitat (cave, sole de cheminée...) laisse imaginer que le logis se trouve hors emprise et que les constructions mises au jour sont davantage liées aux fonctions agricoles ou économiques des lieux.

Le bâtiment, encore visible à l'état de ruine sur la carte dressée par Ferraris à la fin du 18^e siècle, a peut-être, comme le reste du village, été mis à mal lors du passage des troupes française en 1686.

Campagne 2012

L'intervention menée à Haltinne cette année a donc permis de dégager quelques lignes de l'histoire de cette portion du village, notamment au niveau de son émergence. La mise en place d'un habitat groupé ne semble pas – dans l'état actuel des recherches – remonter plus haut que le 12^e siècle, où se dessine un habitat sur poteau. Or c'est à la fin du 11^e siècle que la paroisse de Haltinne pourrait être fondée par l'abbaye de Stavelot, sur un substrat dont on ignore tout d'un point de vue historique et archéologique, à l'exception d'une possible mention dans un document du Haut Moyen Âge. Et c'est au 11^e siècle qu'une partie des droits de ce village sont donnés par la même abbaye à la famille de Han, fondatrice de la lignée des Haltinne. On ne peut donc qu'envisager la quasi-contemporanéité de la mise en place à la fois d'une paroisse, d'une seigneurie, d'une motte et de maisons, composant ensemble le village de Haltinne.

La campagne de fouille à venir ne manquera pas de reposer la question de ces origines. Mais aussi celles liées à la zone située directement au sud de la motte : y a-t-il moyen d'y restituer une basse-cour ? L'aménagement particulier du relief dans cette zone signale-t-il un tel dispositif ? En absence de toute structure médiévale au sommet de l'aménagement du relief, que peut-on dire de la continuité d'occupation de cette zone potentielle de « basse-cour » ? Est-ce que les constructions bien plus tardives observées dans la même zone, construction sur solins puis ferme en carré des Temps modernes (« Cense de Leschy »), sont les héritières d'une forme de basse-cour, alors même que le château a été déplacé vers le ruisseau et la « Cense

des Fossés » (emplacement du château actuel) dès le 14^e siècle ?

Bibliographie

- SOSNOWSKA P., VANMECHELEN R., VERBEEK M. & CHANTINNE F., 2009. Haltinne (Gesves) : un centre villageois en désertion : approche préliminaire. In : VANMECHELEN R. (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du 1^{er} au 19^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J. 1. Les Sites, De la Meuse à l'Ardenne*, 41, p. 189-193.
- VERBEEK M., UNGER L., WALLEMACQ M.-N. & LEFERT S., 2012. Gesves/Haltinne : un centre villageois en désertion. Diagnostic archéologique, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 247-248.

Mettet/Saint-Gérard : nouvelles recherches sur le site de l'ancienne abbaye de Brogne

Christian SAPIN

Cette notice fait suite aux observations faites en 2007 sur le site de l'église paroissiale et à une première présentation des données inédites sur le secteur de l'ancienne abbaye faite à l'occasion du colloque sur Gérard de Brogne (Sapin, 2012). Notre intervention s'inscrit également dans un programme européen plus général. En effet, au moment où la recherche se penchait sur les origines de la grande abbaye réformatrice de Cluny (fouilles archéologiques reprises depuis 2006 et dirigées par C. Sapin, CNRS, Umr Artheis, Auxerre,